



Envoyé en préfecture le 29/08/2022

Reçu en préfecture le 29/08/2022

Affiché le

ID : 001-210101739-20220826-2022_164_DEC-DE



DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Signature d'un bail d'habitation avec Mme Alésia LAFON pour le logement T5 sis 75 chemin des Hutins à GEX, couvrant la période du 29/08/2022 au 28/08/2025 (3.3.)**

Service : Direction générale des services (MM)

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 2021_023_DEL en date du 1^{er} mars 2021 sur la valeur locative de référence servant au calcul des loyers,

CONSIDÉRANT la demande de Madame Alésia LAFON qui occupe les fonctions de technicienne forestière à l'ONF, et ne dispose pas de logement répondant à ses besoins dans le parc locatif privé,

DÉCIDE

- DE SIGNER** le bail d'habitation ci-annexé avec Mme Alésia LAFON pour la période du **29/08/2022 au 28/08/2025**, pour un T5 sis 75 chemin des Hutins - 01170 GEX, d'une surface utile de 112 m² et moyennant un loyer mensuel révisable annuellement, fixé à 659,68 euros.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 26 août 2022.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 29 août 2022 et publiée sur le site internet de la ville le 29 août 2022.